Vol. XVI. Saint-Boniface, Manitoba, 28 Octobre 1886 No. 3.

ABONNEMENTS :

Canada et Etats-Unis - - $1.00
Europe (compris le port) - - 2.50

TARIF DES ANNONCES :

1ère insertion, par ligne....... 12 cts
Chaque insertion subséquente 10 "

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ
LE JEUDI DE CHAQUE SEMAINE
A SAINT-BONIFACE, MANITOBA
Par la Cie Canadienne de Publication.

Toute communication concernant le journal doit être adressée à
EDMOND TRUDEL,
Directeur,
Saint-Boniface, Man.
Canada.

REPRODUCTIONS

La Petite Cousine.

Un jour vint à notre maison
Une petite demoiselle ;
C'était au temps de la moisson ;
J'étais en vacances comme elle.

Un beau sourire triomphant
Etoilait sa lèvre mutine.
Ma mère me dit : " Mon enfant,
Voilà ta petite cousine ! "

J'avais alors douze ans : c'était
L'âge qu'avait aussi Marie,
Et pour nous l'oiseau bleu chantait
Sur la même branche fleurie.

J'avais un esquif de bouleau
Pavoisé d'un brin d'aubépine :
Je courus le lancer sur l'eau
Avec ma petite cousine.

Or, comme nous tendions le cou
Vers l'onde pleine de lumière,
Son pied glissa sur un caillou,
Elle tomba dans la rivière.

Mais sa main ne me quitta pas,
Et sur une berge voisine
Je pus l'emporter dans mes bras,
Ma pauvre petite cousine !

Pendant que le soleil séchait
Sa robe suspendue aux branches,
Notre mère l'endimanchait
Dans mon habit des grands dimanches.

Mon chapeau semblait à dessein
Pencher sur son oreille fine :
Oh ! le charmant petit cousin
Qu'était ma petite cousine !

Quand il fallut nous séparer,
Les vacances étant finies,
Nous fûmes une heure à pleurer,
Nos mains tout doucement unies.

Puis la fleur des vagues amours
Au fond de mon cœur prit racine ;
Et dans mes rêves tous les jours,
Passait ma petite cousine.

Un matin que j'étais seulet
J'embrassais dans ma rêverie
Le chapeau qui me rappelait
Les cheveux mouillés de Marie.

On vient, on m'appelle au parloir...
Hélas ! tout est deuil et ruine :
Le soir, j'avais un crêpe noir
Sur le chapeau de ma cousine.

Depuis, j'ai regretté souvent
Les jours heureux de mon enfance,
La rivière où chantait le vent,
L'amour où chantait l'innocence.

Je livre au sort de longs combats,
Et souvent ma tête s'incline...
Heureux qui n'a pas ici-bas,
Perdu sa petite cousine !

CLOVIS HUGUES.

PENSÉES.

La jeunesse est la fleur de toute une une nation ; c'est dans la fleur qu'il faut préparer les fruits.

Les méchants sont comme les mouches qui parcourent le corps d'un homme et ne s'arrêtent que sur ses plaies.

La bonne grâce est au corps ce que le bon sens est à l'esprit.

Un honnête homme n'aura jamais de meilleur ami que sa femme, si elle est vertueuse et raisonnable.

La probité est la vertu des pauvres ; la vertu doit être la probité des riches.

L'ennui qui dévore les hommes au milieu des délices est inconnu à ceux qui savent s'occuper par la lecture.

L'amour est de toutes les passions celle que les femmes sentent et expriment le mieux. La tendresse des femmes est vive, curieuse, pleine de détails intéressants.

Les ennemis ont leur utilité ; ils vous montrent vos fautes ; ils vous disent des vérités : ce sont des maîtres qu'on ne paye pas.

Le travail est la destinée de l'homme. Un écrivain a dit : Le laborieux paie la vie, le paresseux la vole.

Nous pouvons difficilement croire qu'il est des maris qui n'ont que deux jours heureux durant tout leur ménage : celui de la noce et celui des funérailles.

GÊNEURS ET GÊNÉS.

Il n'y a sur la terre que deux espèces de gens : ceux qui se gênent et ceux qui ne se gênent pas ; ceux qui gênent et ceux qui sont gênés.

Il faut être d'un camp ou de l'autre. L'expérience peut quelquefois et tout d'un coup, transformer un gêné en gêneur ; mais, le plus souvent, on naît parmi les gênés ou on naît parmi les gêneurs. L'homme qui ne se gêne pas est relativement heureux ; il est entré dans la vie en jouant des coudes et cuirassé contre les émotions. Enfin, il a profité des bonnes fortunes de ses amis et s'est fourré dans leurs profits ; quand il n'avait rien, il partageait et faisait de même quand les autres avaient quelque chose

Homme, il s'est juré de ne se déranger de sa route que contraint et forcé par des obstacles matériels. Dans les petits détails ce caractère s'affirme.

C'est un *pas-gêné* qui se campe sur le milieu d'un trottoir et force tous les passants à décrire une courbe autour de lui ; c'est un *pas-gêné* qui lève ou baisse les carreaux de l'omnibus selon qu'il a froid ou chaud et sans s'inquiéter des voisins.

Pas gêné celui qui emprunte sachant qu'il ne rendra pas et qui se gêne aussi peu pour un parapluie que pour un billet de mille francs, pas gêné celui qui prend la place d'un voisin et se sert pour y arriver des moyens les moins délicats, pas gênés les piques-assiettes qui vivent sur le rôti qu'on ne leur offre point, pas gênés les plagiaires qui se font une réputation avec le talent des autres ; pas gênés les voleurs à quelque monde qu'ils appartiennent. Mais qu'elle est pauvre la série des gens gênés.

Ceux-là se font scrupule de tout ; ils ont peur et honte. Ce qui leur est dû, ils le reçoivent comme une faveur, ils s'usent en sourires et en saluts. Ils n'osent point dire qu'ils valent ou savent quelque chose ; ils se glissent dans la vie, se casent quelque part loin du plein jour et s'y laissent oublier, heureux quand ils y vivent.

S'ils font fortune c'est qu'il leur échoit un héritage ; s'ils arrivent à la réputation c'est que quelqu'un les déniche et se charge d'eux, c'est qu'une célébrité quelconque les rencontre et leur pose un lampion allumé sur la tête.

Dans ce cas, on les voit et on prend garde à eux.

Ils n'ont ni l'audace du bien, ni l'audace du mal.

Quelquefois ils sont bons, quelquefois méchants. Quand ils sont bons, ils le sont jusqu'à la folie, donnant tout ce qu'ils ont et même tout ce qu'ils n'ont pas ; quand ils sont méchants, ils sont terribles.

La colère des gens timides est mauvaise parce qu'elle est *amassée*, ce qui la fait éclater c'est quelquefois un rien.

Si gêné devient voleur, ce ne sera pas pour peu et lorsqu'il se sentira les poches pleines il passera dans le champ des gêneurs avec toute l'audace imaginable.

S'il a été bon domestique, il sera mauvais maître et dur en raison directe de ce qu'il a été humble.

En vérité, il est bien difficile de choisir sa place dans le monde et de se dire : Je serai parmi ceux-ci ou parmi ceux-là, parmi les bons et parmi les méchants. Seulement, il est logique de ne pas se gêner rarement et seulement dans des cas tout à fait sérieux.

La nature est ennemie de la gêne : c'est la société qui a créé la gêne. Le jour où personne ne voudra plus se gêner, il est certain que la société marchera comme sur des roulettes, chacun se sentant dans la nécessité de se défendre toute seul et de faire sa police lui-même.

C'est où j'en voulais venir : se défendre des exploiteurs, tendre les coudes afin qu'on passe au large autour de vous ; montrer les dents tant qu'on en a, voilà le secret du bonheur. Ce n'est après tout que la paix armée et les anciens l'ont dit :

Si tu veux la paix, pare la guerre !

UNE PANACÉE SUBLIME.

Nous recommandons fortement l'usage d'un merveilleux remède sous l'influance duquel tous les maux qui affligent l'humanité disparaissent infailliblement. Il guérit la tristesse, la misanthropie, la névrose, la mélancolie, l'hypocondrie, la morosité, toutes les maladies du cœur et du cerveau sans excepter même les maladies imaginaires.

Avalez tous les matins à jeun, et pendant toute l'année, dans une tasse de café pur, non sucré, les ingrédients suivant :

Une once de patience
Deux onces de gaieté
Une once de philosophie
Deux onces de courage
Et une once de persévérance.

Saupoudrez légèrement avec deux grains d'insouciance délayez bien le tout et buvez chaud.

Les dames ordinairement plus délicate que les hommes, pourront sucrer le mélange ci-dessus avec une once de douceur.

NOTES AGRICOLES.

—La propreté sur la ferme et autour des bâtisses active l'hygiène autant quelle donne bonne mine à la propriété.

—On compte 14 millions 500 mille vaches à lait aux Etats-Unis. Et la Nouvelle-Zélande possède un pareil nombre de moutons

—De la chaux ralentie par son exposition à l'air, saupoudrée libéralement parmi les patates à mesure qu'on les met dans les carrés après les avois arrachées, empêche souvent la pourriture.

—Pour guérir les chiens de la maladie de tuer les poulets, prenez un poulet qui a été tué, et après avoir battu le chien avec, passez en les jambes de chaque côté du cou du chien et liez les pattes ensemble. Après avoir ainsi porté le poulet une journée ou deux, le chien sera tellement dégoûté qu'il ne touchera plus aux volailles.

—Un vieux fermier étant demandé le secret de ses belle récoltes, répondit : Je dis à mes engagés de herser, la terre jusqu'à ce qu'ils croient qu'elle soit hersée deux fois plus qu'elle devrait l'être, et alors je leur dis qu'elle n'est pas hersée la moitié assez.

—La ferme Bell, la plus grande du monde, est à 312 milles à l'ouest de Winnipeg. Elle embrasse une superficie de 56 milles carrés avec une équipe suffisante pour labourer mille acres par semaine. On calcule tirer chaque jour, un sillon de 14 mille de longueur. La station du chemin de Qu'Appelle se trouve dans ces limites. La ferme Bell emploie actuellement 300 hommes et 150 attelages pour le service desquels elle débourse tous les mois plus de $10,000.

—N'oublier pas de faire le nettoyage complet de votre cave avant de commencer à y serrer vos légumes et vos fruits. On ne saurait apporter trop de soin à ce détail. La santé de la famille aussi bien que la conservation des objets enfermés, nécessite ce travail. Enlevez tous les fils d'araignée qui pendent à la muraille, nettoyez toute la poussière accumulée et donnez aux murs et au plafond une couche de chaux. Les fruits, les légumes et toutes les odeurs douteuses seront ainsi enlevées de la cave, qui est une des pièces les plus importantes de la maison d'un fermier.

Le Manitoba.

Jeudi, 28 Octobre 1886.

OU SONT NOS AMIS ?

La victoire certaine du gouvernement provincial dans les élections fait pousser aux journaux de l'opposition des cris de rage mal dissimulée.

Dans ces derniers jours, les attaques semblent avoir été dirigées plus particulièrement contre l'hon M. LaRivière, trésorier-provincial. A en croire ces bonnes gens de l'opposition c'est là un homme auquel l'élément français ne devrait accorder aucune confiance. Vraiment, ils sembleraient avoir nos interêts plus à cœur que nos chefs eux-mêmes.

Cependant, il est aisé de deviner le jeu de ces prétendus amis : c'est l'histoire de la fable des *Loups et des Brebis* qu'ils veulent mettre en action, mais nous ne saurions nous fier à l'assurance qu'ils nous donnent de leurs intentions toutes pacifiques. Nous comprenons sans peine qu'en frappant les chefs, en leur faisant perdre la confiance du public, ils assureraient par là même le succès de la triste cause qu'ils soutiennent, en même temps que nous serions laissés comme simples hochets entre leurs mains.

En vérité, pouvons-nous attendre quelque chose de raisonnable des Messieurs de l'opposition ? La ligne de conduite qu'ils ont tenue autrefois et celle qu'ils tiennent encore aujourd'hui, ne nous fournit-elle pas un enseignement précieux dont nous devons profiter ? Sont-ils soucieux de ce qui nous est cher, ces hommes qui comme M. Fisher, par exemple, le président de l'Association de Réforme dont le programme est adopté par le *Free Press*, prêche dans sa campagne électorale l'abolition de la langue française, et prétend que nous n'avons aucun droit constitutionnel à son usage dans la législature et les cours de justice ? Sont-ils soucieux de ce qui nous est cher, ces hommes qui trouvent qu'ici, à Manitoba, nous avons plus que ce que nous méritons ? Ces hommes qui ont écrit jadis contre nos immunités politiques, dans certain journal de Winnipeg et au *Globe*, de Toronto, et qui, nous en avons la conviction, écriraient encore aujourd'hui s'ils n'étaient obligés de taire leurs opinions par nécessité politique ?

Non, ce n'est pas chez l'ennemi qu'on trouve la bonne foi, et qui s'allie à lui court à sa propre perte.

Nous devons envisager la situation telle qu'elle s'impose, et il n'y a pas à hésiter sur ce qui nous reste à faire. D'un côté, nous avons l'opposition qui nous combat comme par le passé, et, de l'autre, nous avons l'administration actuelle dont tous les membres nous sont sympathiques.

Si l'expérience du passé doit nous servir à quelque chose sous les circonstances actuelles, c'est bien de reconnaître nos amis là où ils sont, et la meilleure manière de le faire c'est de rester unis et de travailler à leur conserver le pouvoir.

LA POSITION A QUEBEC.

Dans la province de Québec la situation politique n'est pas changée : conservateurs et libéraux continuent de réclamer la victoire, et, à cette fin, les uns et les autres se disent soutenus par les nationaux.

Le décompte des bulletins dans les différents comtés se continuent, et nous n'aurons probablement pas de nouvelles définitives d'ici à quelques jours encore.

COURSES APOSTOLIQUES.

Parti vendredi matin, pour faire une visite pastorale dans le nord-ouest de la province, Mgr l'Archevêque s'est rendu ce jour là à Birtle et est arrivé samedi jusqu'à la mission de Saint Lazare de Fort-Ellice où le lendemain le sacrement de confirmation a été conféré à 27 enfants.

De retour à Birtle lundi Sa Grandeur y a été l'hôte de M. E. P. Leacock, M.P.P. Venu faire l'office à Minnedosa mardi, Mgr a pris les chars hier matin en cet endroit et est arrivé par le convoi de l'ouest vers les cinq heures.

Le Rév. Père McCarthy qui avait accompagné Mgr jusqu'à Birtle est allé passé la journée de dimanche avec les Hongrois établis a une vingtaine de milles au nord-est de Minnedosa. Lundi, le Rév. Père s'est rendu chez les Ecossais catholiques qui sont aussi dans ces environs, et mardi il a rejoint Mgr à Minnedosa et est revenu avec lui.

Nous apprenons avec plaisir que M. Baker, le surintendant de la lingne du chemin de fer Manitoba & Nord-Ouest a eu l'extrême délicatesse d'envoyer son char spécial à Birtle pour le service exclusif de Mgr, et empêcher par là notre vénérable Archevêque de se déranger pendant la nuit de lundi à mardi. Cette conduite de M. Baker est en harmonie avec tous ses procédés qui sont toujours ceux d'un parfait gentilhomme.

CHEFS SAUVAGES.

Après la visite des chefs Pied de-Corbeau et Trois-Bœufs, nous avons eu celle de trois autres chefs, Corbeau-Rouge, Hache-du-Nord et Une Tache qui ont passé trois jours ici pour se remettre des fatigues du voyage qu'ils viennent de faire dans les provinces de l'est, sous la conduite de M. Jean L'Heureux.

Arrivés jeudi matin, les voyageurs traversèrent à Saint-Boniface dans l'après-midi pour faire visite à Mgr l'Archevêque et à nos principaux citoyens. Sur l'invitation gracieuse de M. L. J. A. Lévêque, du département des Sauvages, nous les accompagnâmes chez Sa Grandeur qui les reçut avec sa bonté ordinaire. Interprêtant les enfants de la prairie, M. L'Heureux qui parle aussi bien le pied-noir que le français et l'anglais, ce qui n'est pas peu dire, raconta à Mgr les principaux incidents de leur long voyage, et lui dit qu'il était le premier à les voir, parce qu'il voyait en lui le grand chef de la prière. Sa Grandeur parla à ces pauvres Sauvages de la conversion des défunts chefs, Une Flèche et Faiseur-de-Parcs et de celle de Gros-Ours, les engageant à suivre l'exemple qui leur avait été donné. Mgr fut écouté avec beaucoup d'attention, et nous sommes portés à croire qu'ils embrasseront bientôt la vérité.

Les journées de vendredi et samedi se passèrent à Winnipeg en visites à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, aux membres du cabinet, au maire de Winnipeg, etc., et ils se mirent en route pour l'ouest dimanche matin enchantés de tout ce qu'ils ont vu, mais anxieux de revoir leurs tribus.

M, L'Heureux dit que toutes ces visites vont produire parmi les Sauvages de l'Ouest des résultats que nous ne saurions assez apprécier. M. L'Heureux parle avec connaissance de cause, et devant ses assertions, tout avancé à effets contraires doit tomber.

LE BAZAR DE L'EGLISE STE MARIE.

Ce bazar s'est ouvert lundi, à l'ancienne église Trinity, avenue du Portage, Winnipeg. Chaque jour une foule nombreuse va visiter les merveilles qui s'étalent sur les différentes tables et plusieurs s'y rendent aussi pour avoir le plaisir de céder facilement aux sollicitations des charmantes quêteuses qui circulent partout, et n'en doutez-pas, elles préviennent vos moindres désirs de faire la charité. Je voudrais, connaître un visiteur qui ait réussi à leur échapper. Si ce phénomène existait, je le prierais de ne pas s'en vanter.

Je ne saurais trop conseiller à ceux qui ne l'ont pas encore fait de s'empresser d'aller déposer leur obole au bazar. Qu'ils y aillent et je les défie de se plaindre de ne pas s'être amusé plus que pour le montant des dépenses. Mon Dieu ! n'y aurait-il que le plaisir d'avoir fait une bonne œuvre, que ce serait une ample compensation. Et ce qu'il y a de plus encourageant, c'est que l'on n'exige pas de vous de sacrifices énormes ; le plus petit montant est reçu avec une grâce qui est un revenez-y. Les jeunes gens peuvent y aller porter le sacrifice de quelques cigares ou de quelque chose de plus piquant, et je veux que....... s'ils ne redoublent pas pendant la semaine.

Les organisatrices sont satisfaites de l'encouragement qui leur est donné, et jamais succès n'aura été été plus mérité.

E. B.

NOTES HISTORIQUES.

MISSIONS DE LA RIVIÈRE-ROUGE.

De 1818 à 1822.

(*Suite.*)

Nous venons de voir ce que M. Provencher a fait à la Rivière-Rouge dans l'espace de deux ans, pour la religion et le progrès matériel du pays ; il part maintenant pour aller rendre compte du bien que la présence des missionnaires a opéré dans cette contrée sauvage, et pour faire connaître au Canada le vaste champ qui s'ouvre au zèle de nouveaux apôtres. Déjà, avant le départ de Monseigneur Plessis pour Rome, M. Provencher lui avait écrit sur la nécessité d'avoir un évêque résident à la Rivière Rouge, si l'on voulait affermir sur une base solide l'œuvre des missions du Nord-Ouest. Monseigneur Plessis lui avait répondu qu'il y songeait sérieusement et qu'il ne perdrait pas ce projet de vue. Le but principal du voyage de l'évêque de Québec à Rome était d'obtenir la subdivision de son diocèse. L'occasion était favorable pour demander au Saint-Siège un évêque pour les nouvelles missions. Au jugement de Mgr Plessis, nul n'était mieux qualifié pour cette dignité que M. Provencher. Il lui avait même donné à entendre dans une lettre qu'il lui écrivait l'année précédente, et ce fut sans doute pour donner suite à l'exécution de ce dessein que M. Provencher reçut l'ordre de descendre à Québec dans l'été de 1820.

En partant pour le Canada, M. Provencher avait confié le soin de la mission de Saint-Boniface à M. Thomas Destroismaisons qui venait d'arriver à la Rivière-Rouge avec M. Sauvez, jeune ecclésiastique, élève du collège de Nicolet. (1.)

M. Dumoulin revint de son voyage à la Baie d'Hudson, pour reprendre la direction de sa mission de Pembina, où le monde continuait à se porter à cause de la facilité qu'on avait toujours pour y trouver la nourriture. M. Edge était reparti pour le Canada avec M. Provencher ; ce fut M. Sauvez qui le remplaça à l'école de Pembina.

Il restait si peu de monde à la mission de Saint-Boniface, vers la fin de l'automne, que M. Destroismaisons se décida à s'en aller passer l'hiver avec son compagnon, M. Dumoulin. Cette mission de Pembina progressait rapidement, au grand déplaisir des deux compagnies qui ne voyaient, dans une agglomération de chasseurs établis sur la frontière américaine, qu'un danger pour le monopole des fourrures ; aussi, nous verrons bientôt qu'après leur réunion, en 1821, elles prendront les moyens extrêmes pour détruire ce poste et faire émigrer ses colons ailleurs.

Durant l'été de 1820, il était arrivé, à la Rivière Rouge, un ministre de l'église anglicane. Lord Selkirk avait écrit à ce sujet une longue lettre à l'évêque de Québec, pour lui exprimer les craintes qu'il avait de voir naître des divisions entre les différents cultes dans sa colonie. "Votre Seigneurie, disait-il, connait combien il est important d'empêcher la discorde dans une colonie naissante, surtout quand elle est entourée d'ennemis comme celle de la Rivière Rouge."

Si lord Selkirk eut vécu encore quelques années pour être témoin de la prudence et de l'esprit de paix qui animaient M. Provencher et ses compagnons missionnaires, il aurait vu combien ses craintes étaient vaines.

M. Dumoulin disait dans une de ses lettres :—"Nous sommes en assez bon termes avec le ministre qui vient d'arriver ; il s'occupe de ses gens, et nous nous occupons des nôtres. Les protestants d'ici sont extrêmement contents de la mission catholique ; ils paraissent y prendre le plus vif intérêt. Le colonel Dickson est enchanté des travaux que nous faisons ; il en écrit souvent en Angleterre."

Pendant l'absence de M. Provencher, on continua les travaux des bâtisses commencées à Pembina, et on fit lever la grande chapelle de 80 pieds, à Saint-Boniface.

Le voyage de M. Provencher pour se rendre de Saint-Boniface à Montréal dura deux mois et quelques jours. Il avait laissé la Rivière-Rouge le 11 du mois d'août et il arriva à Montréal le 17 octobre à midi. Il se hâta de faire connaître son arrivée à Monseigneur Plessis, mais il ne put partir immédiatement pour Québec à cause du dénuement complet dans lequel il se trouvait. L'argent qui avait été souscrit en 1818 pour partir la mission de la Rivière-Rouge était totalement épuisé et il n'en restait plus un seul sou.

"Quand j'arrivai à Montréal, dit M. Provencher, je n'avais plus rien pas même des habits convenables pour me montrer en public. Je fus obligé d'enprunter quelques piastres pour m'acheter une soutane, des souliers et un chapeau. En attendant ces trois articles, il me fallut rester enfermé au logis, tant étaient en mauvais état ceux qu'ils devaient remplacer."

Ceux que Dieu choisit pour de grandes choses il se plait à les humilier en leur faisant subir l'indifférence et le mépris des hommes ; il le fait afin que ces élus apprennent à ne pas s'appuyer sur des bras de chair et à ne mettre qu'en lui seul toute leur confiance.

M. Provencher qui était appelé à être le premier apôtre du Nord-Ouest et a fonder là une église va passer par ce genre d'épreuve.

Il faut le dire, les œuvres de Dieu ont souvent plus à souffrir des obstacles suscités par la pusillanimité des bons que par la malice des méchants, et ces obstacles sont plus difficiles à surmonter que les autres, parce qu'on est plus tenté de croire qu'un dessein manque de sagesse quand il est combattu par des hommes dont les bonnes intentions et les vertus sont connues du monde. En face d'un ennemi on combat ; tandis qu'avec les autres on se sent porté à douter de soi-même et à tout abandonner. Il faut des vertus et un courage héroique pour lutter contre ces épreuves, et il n'y a que les hommes de Dieu qui en sortent vainqueurs.

La mission de la Rivière Rouge était loin d'être bien vue de tout le monde en Canada. Des hommes très-haut placés et qui paraissaient animés de très-bonnes intentions, traitaient de folie l'établissement d'une mission permanente dans ces pays sauvages. On prédisait que cette entreprise ne réussirait jamais, ou pour le moins, était bien trop prématurée ; que des missionnaires jetés à une telle distance de tous pays civilisés, n'auraient aucun moyen de subsistance ; qu'il faudrait y engloutir des sommes énormes pour de minces résultats ; que la mission languirait bientôt, faute d'argent et de sujets. Il y en avait même qui disaient "qu'une mission à la Rivière Rouge n'était pas du tout nécessaire, puisque pour administrer le baptême aux enfants, le (textuel) ministère d'un prêtre n'est pas requis, toute personne étant capable de baptiser" Quelques-uns allaient même jusqu'à jeter du ridicule sur M Provencher qu'on regardait comme impropre à faire marcher une œuvre de cette importance. De son côté, M Provencher, comme tous les hommes d'un mérite réel, était d'une telle modestie qu'il préférait passer pour n'avoir point de talents plutôt que de faire parade de science, ou même de laisser éclater à l'extérieur les belles qualités dont il était doué. Un jour qu'il avait prêché un sermon admirable, quelqu'un, surpris d'entendre de si belles choses sortir de la bouche d'un ignorant, lui demanda, au dîner, si c'était lui-même qui avait composé son sermon. Oui, répondit-il, je compose mes sermons moi-même.

Nous l'avons déjà dit, M. Provencher était un homme de science, de vertu et d'un jugement remarquable. Son évêque, Mgr Plessis, l'avait bien jugé, et les vaines opinions des hommes ne devaient rien changer aux desseins qu'il avait formés sur ce digne prêtre missionnaire.

G. D.

(*A continuer.*)

(1.) M. Thomas Destroismaisons avait fait ses études au Séminaire de Québec. Il était né le 12 janvier 1796 à Saint-Pierre de la Rivière du Sud ; ordonné prêtre le 17 octobre 1819, il fut envoyé à la Rivière-Rouge en 1820. Il arriva le 7 août. Immédiatement après son ordination, il avait été envoyé vicaire à Saint-Hyacinthe. M. Destroismaisons se fit aimer dans les missions par l'aménité de son caractère. Ce fut lui qui commença à desservir la mission de Saint-François-Xavier.

PERSONNEL.

M. Jos Lecomte, M. P. P., est retenu chez lui par une forte indisposition.

M. E. McColl, inspecteur des agences indiennes, est revenu vendredi d'une tournée générale d'inspection qui a duré deux mois. Toutes les agences, dit-il, sont dans des conditions prospères.

Depuis quelques jours, M. Michel Cyr est retenu chez lui par la maladie.

Nous regrettons vivement d'apprendre la mort de Madame Siméon Giroux de Neche, Dakota. Madame Giroux, décédée hier, était la sœur de Madame Alfred Lévêque et de nos estimés concitoyens, MM. François et Charles Gingras auxquels nous offrons nos condoléances.

Ce matin, MM. F. Gingras, C. Gingras et A. Lévêque sont partis avec leurs dames pour aller assister aux funérailles qui auront lieu demain.

Nouvelles Politiques.

—On dit que l'hon. M. Carling, ministre des postes, sera le prochain Lieut.-Gouverneur d'Ontario.

—Dans les comtés unis de Chicoutimi et Saguenay, Qué., le candidat conservateur, M. Saint-Hilaire, vient d'être élu par 881 voix de majorité.

—Remarque d'un confrère Montréalais à l'occasion de la nomination de M. Rivard comme conseiller législatif : Les maires de Montréal auront été chanceux. M. Rodier est mort conseiller législatif. L'honorable M. J. L. Beaudry était aussi conseiller législatif. L'honorable M. Starnes l'est encore, et voilà maintenant l'honorable M. Rivard, le quatrième sur la liste.

—Il est aujourd'hui à peu près certain que les élections générales pour la Puissance auront lieu cet automne.

—Il est fortement question de la candidature de Sir Donald A. Smith comme candidat dans Winnipeg pour la prochaine élection fédérale.

Nouvelles Religieuses.

—Lundi, jour de la Toussaint, est une fête d'obligation.

—Sa Grandeur Mgr l'Archevêque à conféré, ce matin, l'ordre sacré de la prêtrise au Révérend Père Paquin, S.J., du Collège Saint-Boniface. Le Révérend Père avait été ordonné sous-diacre dimanche le 17 courant et diacre le jour suivant. D'après les règles de la Société de Jésus, il doit s'écouler une année entre le diaconat et la prêtrise, mais il peut être accordé une dispense, ce qui a eu lieu dans le cas actuel.

—Le cardinal Jacobini, secrétaire d'Etat, a envoyé, sur l'ordre du pape, des circulaires à tous les nonces apostoliques à l'étranger attirant leur attention aux principales questions politiques du jour et les engageant à entretenir de bonnes relations avec les différents gouvernements afin d'améliorer la position de l'Eglise dans le monde entier.

—Si l'on en croit une dépêche transmise d'Ottawa, Mgr l'archevêque Duhamel aurait reçu de Rome instruction de se rendre auprès du Saint Siège aussi prochainement que possible, pour affaire importante. Il a été décidé qu'il n'y aurait pas de changement dans l'archidiocèse d'Ottawa avant que l'archevêque soit consulté par le Saint Siège.

—De *La Presse*, de Montréal : Tous les neuf ans, la communauté des Saints-Noms de Jésus et de Marie qui a sa maison-mère a Ottawa, change le personnel de ses différents établissements. Ces élections qui sont faites avec beaucoup de soin et au scrutin secret se sont terminées dimanche. En voici le résultat :

Supérieure-générale : Sœur Marie Jean-Baptiste, née Lagacé, ci-devant supérieure en Californie.

Assistante de la supérieure-générale : Sœur Marie Olivier, née Archambault, ci-devant supérieure-générale.

Sœur assistante, sœur Véronique de la Croix, née Davignon.

Supérieure-générale de la finance, sœur Marie du Sacré-Cœur, née Malhiot.

Secrétaire-générale, sœur Marie Alexandre, née Lambert.

Sœur Marie Thais, née Lacoste, ci-devant maîtresse des novices à Hochelaga, part pour San Francisco comme économe.

Sœur Marie Scholastique, née de Rouville, supérieure du pensionnat depuis 27 ans, est nommée supérieure du couvent de Verchères.

Sœur Marie des Sept Douleurs, ci-devant supérieur de la maison dans l'Orégon, est nommée supérieure du Pensionnat.

Sœur Marie du Saint-Rosaire, est transférée du supériorat de la Floride à celui de Winnipeg.

CHOSES ET AUTRES.

—L'inauguration de la Statue de la Liberté aura lieu à New-York.

—La diminution du mouvement commercial en France, cette année représente plus de vingt millions de louis.

—Le rapport des commissaires d'écoles pour la ville de Montréal pour l'année 1885-86 donnent $112,362.04 de recettes, et $109,671 77 de dépenses, laissant un surplus de $7,690.27.

—Le journal *La Revanche*, organe des plus chauds ennemis de l'Allemagne, publie mercredi dernier un article à l'adresse du général Boulanger, ministre de la guerre. Ce journal dit qu'il est grand temps pour la France de reconquérir ses deux provinces perdues, et que du reste la France est maintenant de force à le faire.

—Un ordre en conseil a été adopté fixant le tarif pour l'inspection des chevaux importés, suivant l'acte des maladies contagieuses pour le Manitoba et le Nord-Ouest. Un cheval jusqu'à cinq $1 chacun ; de cinq à dix $7.50 ; de dix à vingt $12.50 ; de vingt à trente $15.00 ; de trente à cinquante $20.00. Plus de cinquante $25.00 chacun.

—M. Rouer Roy, avocat de la cité de Montréal est parti pour l'Angleterre où il va plaider devant le Conseil Privé, la cause de Lachevrotière contre la ville de Montréal. M. Lachevrotière réclame en cette cause, la propriété de la place Jacques Cartier et du voisinage ou une indimnité de $1,000,000. L'affaire sera plaidée le premier novembre prochain.

—Dans toute la France il y a eu, en 1885. 922,361 naissance et 831,897 décès. L'excédant des naissances sur le décès n'a donc été que par 85,464. En 1872 l'excédant des naissances était de 172,936 en 1873 de 101,776 en 1879 de 96, 117. Cette décroissance dans le mouvement de la population fait ouvrir les yeux aux Français soucieux de l'avenir de leur patrie.

—Le nombre des juges de la Cour Supérieure dans la province de Québec, est actuellement de vingt-sept. Le total de leur salaire annuel représente la somme de cent vingt mille piastres.

La Cour du Banc de la Reine, composée de six juges, représente un salaire annuel de $31,000.

La Cour Suprême du Canada formée aussi de six juges, reçoit comme salaire annuel, à part les employés, la somme de $43,000.

—On annonce de Windsor Mills que la manufacture de papier de la "Canada Paper Company" a été entièrement détruite par le feu vendredi. Tous les employés étaient alors à l'ouvrage et trois hommes ont été sérieusement blessés. Le feu a été découvert par l'explosion d'une lampe à pétrole dans la salle du finissage. Les pertes sont évaluées à $200,000, mais elles sont couvertes par les assurances.

—La statistique montre que le niveau moral est loin de s'élever en Grande-Bretagne. Ainsi, pour l'Angleterre et le pays de Galles seulement, on a constaté, en 1884 : 510 tentatives de viol, contre 280 en 1862 : 198,274 cas d'ivresse punissable, contre 82,196 ; 705 divorces contre 263; 3,212 suicides, contre 1.533 ; 76,765 aliénés, au lieu de 39,647. Le nombre des naissances illégitimes n'a pas augmenté : il est stationnaire entre 44,000 et 43,000 : mais on attribue ce résultat à la vulgarisation des procédés d'avortement.

—Le télégraphe nous apportait vendredi la nouvelle de la mort subite de M. A. L. Demers, député du comté d'Iberville, à l'Assemblée Législative de Québec. M. Demers est né à Saint-Jean Chrysostôme, comté de Châteauguay en juillet, 1825. Il fut élu pour la première fois à la Législature de Québec en 1881, et il fut réélu par acclamation le 7 octobre courant. M. Demers a toujours été libéral en politique et avait la réputation d'un homme d'un caractère droit. Il avait le grade de capitaine de milice, et exerca à maintes reprises les charges de conseiller municipal, de maire, de juge de paix, etc.

—Sir Georges Stephen, président du chemin de fer du Pacifique Canadien, a acheté dernièrement du juge U. H. Tessier, la rivière et la seigneurie de Métis, pour une somme de $12,000. M. Simon Peters entrepreneur, vient d'être chargé par sir Georges de lui construire dans son nouveau domaine une villa où il habitera en été. Au lieu d'être plâtré, l'intérieur sera fini en cèdre rouge de la Colombie Anglaise, qui imite beaucoup, une fois poli, le cerisier. Avec les dépendances, l'habitation coûtera environ $20,000.

—M. A. Woods, agent australien, et ci-devant de Winnipeg, est parti samedi soir pour l'Angleterre en route pour l'Australie. Il a fait sur le Canada un rapport volumieux qu'il a soumis, avant son départ, à l'honorable M. McLelan, ministre des finances. Il parle surtout du grand nombre de fabriques de tous genres qui ont été établies récemment, et annonce qu'il rapporte avec lui, en Australie, des échantillons qui lui ont été confiés par plus de 200 fabricants canadiens. M. Woods reviendra probablement au Canada l'année prochaine, avant la grande exposition de Sydney.

—Une dépêche, en date du 18, annonce que le rapport du Grand-Tronc a été publié ce jour-là même. L'augmentation des recettes brutes pour le semestre écoulé a été de £133,000. Un dividende de un pour cent par année a été recommandé.

Le trafic dans le département des passagers a augmenté de huit et demi pour cent et s'est élevé à la somme de £126,000.

Les recettes dans le département du fret accuse une augmentation de £120,000 sur le semestre correspondant de l'an dernier, et sont les plus considérables que la compagnie ait jamais réalisées dans le semestre de juin.

Les charges du compte capital sont de £44,000, y compris £25,000 pour le chemin "Union Jacques-Cartier."

—Le premier journal paru en Canada fut la "*Gazette de Québec*," qui est aujourd'hui la "*Gazette Officielle* du gouvernement."

C'est un écossais William Brown qui en fut l'éditeur.

Le premier No. de la *Gazette de Québec* a été lancé le jeudi 21 Juin, 1764, en quatre pages *in-quarto* chaque page ayant deux colonnes l'une en français l'autre en anglais. Deux colonnes de nouvelles étrangères, et deux d'annonces. Le nom des imprimeurs Brown et Gilmore y figurait avec l'adresse du bureau du jounal : "rue St. Louis, deux portes au-dessus du Secrétairat."

Mais les premiers journaux publiés en Canada dans la forme de nos jours, furent : La *Gazette de Montréal* en 1778, d'abord dans les deux langues, puis seulement en anglais, ainsi qu'elle est éditee aujourd'hui, et le *Canadien* le 22 Novembre 1806 à Québec. Le *Canadien* imprimé qu'en français avait quatre pages *in-quarto*, à édition hebdomadaire et à *dix chelins quarante sous* d'abonnement par an.

NAISSANCE.

—A LaBroquerie, Madame François Bisson, une fille.

MARIAGE.

—A LaBroquerie, le 19 courant, M. Philias Normandeau conduisait à l'autel Melle Florida Rocan, troisième fille de M. Timothée Rocan.

DECES.

—A Sainte-Anne, le 18 courant, à l'âge de 10 ans, Joseph, enfant de M. Magloire Gagnon.

—A LaBroquerie, le 20 courant, à l'âge de 7 ans, Alexandre, troisième fils de M. Timothée Rocan.

—A Neche, Dakota, E.U., le 27 courant à l'âge de 37 ans, Dame Justine Gingras épouse de M. Siméon Giroux.

Chronique Locale.

—On est à remplir de grain le nouvel élévateur de la Cie de la Baie d'Hudson.

—Le 18 novembre prochain sera observé comme jour d'action de grâces par toute la Puissance.

—Perdu, hier, un jonc en or gravé et qui a été soudé. Prière de le rapporter à nos bureaux.

—M. F. Mondor, de l'Hôtel Saint-Boniface a fait forer un puits artésien sur sa propriété. C'est un bon exemple à suivre.

—Les bancs de la cathédrale qui n'auront pas été payés seront mis en vente le premier dimanche de novembre.

—Depuis quatre ans la population de Winnipeg a augmenté de cent pour cent, et est aujourd'hui d'environ 20,000 âmes.

—Tous les membres actifs du Club de Raquettes *Le Voyageur* sont priés de se réunir demain soir, vers les 8.30, au bureau du secrétaire-trésorier du club.

—La vente des lots de la municipalité de Saint-François-Xavier pour arrérages de taxes aura lieu demain et commencera à dix heures précises aux salles d'encan de Scoones & Cie, Winnipeg.

—L'hon. Dr Schultz a offert à la Cie du chemin de fer de la Baie d'Hudson un terrain situé un peu au nord de la ligne du Pacifique, sur la rue Principale, pour y élever une station.

—MM. Verge & D'Auteuil annoncent à leurs pratiques et au public en général, qu'à partir de mardi, le 2 novembre, ils fermeront leur établissement à 8.00 heures p.m., le samedi et la veille des fêtes exceptés.

—Pendant la semaine finissant le 24 courant, il est arrivée 166 émigrants, comme suit: lundi, 15; mardi, 23; mercredi, pas de convoi; jeudi, 27; vendredi, 29; samedi, 53; dimanche, 19 Du nombre total 166, il y avait 65 hommes, 51 femmes et 50 enfants.

—Le comité spécial nommé par le conseil de ville pour examiner le pont sur la coulée de l'hôpital a fait rapport à la séance de lundi et condamne ce pont. L'affaire a été renvoyée au comité des Travaux Publics.

—Un jeune homme du nom de John Taylor, occupant une position de confiance dans le département des mandats d'argent au bureau de poste de Winnipeg, s'est enfui aux Etats-Unis. Il y a dans ses livres un déficit de quelques centaines de piastres.

—Une proclamation qui parait dans le dernier numéro de la *Gazette Officielle* de Manitoba porte que le nouvel acte municipal deviendra en force et prendra effet le 15 novembre prochain, et, qu'à même date, les fonctions des Bureaux Judiciaires et de leurs officiers, cesseront d'exister par toute la province.

—Déjà les travaux de terrassement, sur le chemin de la Baie d'Hudson, sont terminés sur un parcours de quarante milles, et l'on a plus qu'à poser les traverses et les rails. Après le parachèvement de cette partie du chemin, la compagnie recevra du gouvernement la somme de $6,400.00 par mille, soit un total de $256 000.00

—Vendredi dernier, dans la soirée, a eu lieu à l'hôtel de ville une assemblée publique des citoyens de la ville. L'objet de l'assemblée était d'offrir aux directeurs de la Société de Construction de Saint-Boniface l'occasion d'expliquer le but pour lequel cette société a été fondée. Son Honneur le maire Bernier fut appelé à présider, et l'hon. M. Royal, président de la société, montra ce que l'on avait en vue en expliquant le prospectus qui a été lancé. A l'heure qu'il est, un bon nombre d'actions ont été prises.

Echos du Nord-Ouest.

Fort Qu'Appelle.

20 octobre.—La semaine passée, il nous arrivait un nouveau Père pour rester à la mission; c'est avec bonheur que nous saluons son arrivée, d'autant plus que le besoin d'un autre missionnaire se faisait souvent sentir. Plusieurs fois en effet les deux Pères que nous avions devaient s'absenter en même temps, vû le nombre des catholiques de la mission et les distances qui les séparent, et surtout à cause des nombreuses réserves sauvages qui nous entourent.

—Sa Grandeur Mgr l'Archevêque a passé quelques jours au milieu de nous. Mgr a pu juger du bel aspect qu'aura la mission dans peu de temps, car le nouveau presbytère est presque achevé et l'église a été entièrement renouvelée.

—L'école industrielle compte maintenant 60 enfants, et on dit que de nouveaux élèves sont encore attendus.

—Ce serait le bon moment maintenant d'acheter de belles terres près de la mission et du lac, avec maison, étable, etc. Lesprix sont de 200 à 500 piastres.

MADAME BLAIS,
MODISTE.

COIN DES RUES TACHÉ ET DUMOULIN, ST. BONIFACE, MAN.

Etoffes à robes en grande variété.

Toute étoffe achetée chez Madame Blais sera taillée gratis, sur demande.

Ouvrages faits à bas prix.

Une visite est sollicitée.

1an 15 4 86.

THOS. W. TAYLOR
Relieur et Manufacturier De Livres Blancs,
13, RUE OWEN
Porte voisine do l'imprimerie du *Times*.
WINNIPEG, Man.

9,3,8 1a

Dr J. H. O. LAMBERT,

Médecin—Chirurgien—Accoucheur;
Officier de Santé pour les Comtés de Lorette et Carillon.

Rue Notre-Dame, Saint-Boniface, voisin de l'hon Juge Dubuc. 1an 14 1 86

A l'Enseigne du Castor Doré,
342 RUE PRINCIPALE,
WINNIPEG.

Le Magasin de Hardes-Faites
le plus considérable de la Province.

Nous signalons au public les marchandises suivantes sur lesquelles nous avons fait des réductions inouies.

Habillements pour Hommes, Garçons et Enfants.

En Serge Noire, Tweeds Canadiens, Anglais et Ecossais, tous de patrons et couleurs choisies.

Pardessus d'Automne et d'Hiver.

En Serge Noire et Brune, Tweeds, Ratine, Witney et Beaver.

Corps et Caleçons.

De toutes Grandeurs, Couleurs et Qualites.

Chemises Blanches et autres Couleurs.

En Flanelle et en Tricot, des mieux confectionnées.

5,000 *Paires de Pantalons.*

Bien assorties, qui donneront à tous parfaite satisfaction.

Gants et Mitaines.

En Chevreuil, Kid et Laine, pour Hommes et Enfants.

Collets—En Toile, Caoutchouc et Papier.

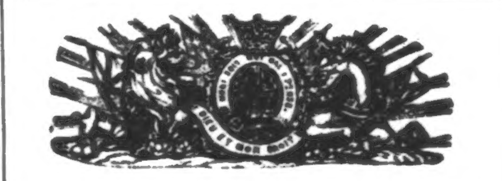
Cols et Cravates—Dans les derniers goûts.

Nos Capots en Fourrures, ainsi que nos assortiments de Casques, de Gants et Mitaines sont au complet.

M. A. Savaria, bien connu, se fera toujours, comme par le passé, un devoir de servir ses nombreuses pratiques le mieux possible.

N'oubliez pas l'Enseigne du Castor Doré,
342, RUE PRINCIPALE, WINNIPEG,
Porte voisine d'Alexander.

J. L. COLTART & Cie.



CONTRAT DE LA MALLE.

DES SOUMISSIONS CACHETÉES adressées au Maître Général des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi, le 3 décembre 1886, pour le transport des Malles de Sa Majesté, sur un contrat offert pour quatre ans, soixante quatorze fois par semaine ou plus ou moins fréquemment, comme il en pourra être requis, entre le

BUREAU DE POSTE DE WINNIPEG
ET LA
STATION DU PACIFIQUE CANADIEN

à compter du premier janvier prochain.

Le transport devra se faire dans des voitures couvertes et fermant au cadenas, et chaque voiture devra être tirée par au moins deux chevaux. Les voitures ne devront être employées que pour le service des malles.

Le courrier laissera le bureau de poste et la station du chemin de fer avec les malles à tels jours et heures auxquels il pourra en recevoir l'ordre de temps à autres, pour délivrer les malles à la station dans les quinze minutes après le départ du bureau de poste, et, au bureau de poste, dans les quinze minutes qui suivront l'arrivée de chaque convoi portant la malle.

Chaque soumissionnaire devant dire le prix qu'il demande par voyage, un voyage devant consister à transporter les malles du bureau de poste à la station et de la station au bureau.

Deux cautions de deux mille piastres chacune devront être fournies par la personne qui entreprendra le service.

Des avis imprimés contenant de plus amples informations quant aux conditions du contrat offert peuvent être vus et des formules de soumissions obtenues au bureau de poste de Winnipeg et à ce bureau.

W. W. McLEOD,
Inspecteur des B. de Postes.

Bureau de l'Inspecteur des Bureaux de Poste, Winnipeg, 15 octobre 1886.

3ins. 28.10.86.

LIBRAIRIE KEROACK,
Rue Dumoulin, Saint-Boniface.

Livres, papeteries, images, tapisseries objets de piété et de fantaisie, ornements, bronzes et argenteries d'églises, cadres, albums etc., etc. Fourniture de classes et de bureaux.

On sollicite la correspondance pour tout ce qui peut concerner le commerce de Librairie.

UN GRAND
BAZAR
AU PROFIT DE
L'EGLISE STE. MARIE
WINNIPEG

Sous le patronage distingué de Sa Grandeur L'ARCHEVÊQUE de Saint-Boniface,

—AURA LIEU DANS LA—
TRINITY HALL
— SUR —
l'Avenue du Portage
WINNIPEG.

CE BAZAR S'OUVRIRA
Lundi, le 25 Octobre
et se continuera jusqu'au
SAMEDI, le 30 OCTOBRE.

Des rafraichissements seront servis chaque jour de midi à 2.30 p.m. et de 6 h. à 8.30 p.m.

Les différentes tables sont sous la direction des Dames dont lesnoms suivent:

Table des Rafraichissements—Mesdames Cosgrave, Livingston, Balsillie et Melles Green.

Tables de Goût et Fantaisie.

1. Table Ste. Marie — Mesdames F. Quigley, N. Bawlf, D. Smith et Jos. Carey.

2 Table St. Joseph—Mesdames Monchamp, Savage, Guilmette et Soucisse.

Tous les soirs, il y aura musique instrumentale et vocale rendue par le meilleur talent musical de Winnipeg.

2i 21,10,86



Proclamation

CANADA,
Territoires du Nord-Ouest.

[Sceau]: E. DEWDNEY,
Lieutenant-Gouverneur.

A tous ceux que les présentes verront ou qu'elles pourront concerner;

SALUT:

Attendu que Son Excellence l'Administrateur du Gouvernement du Canada, a, par Proclamation en date du 24è jour de septembre dernier, fixé JEUDI, le 18è jour de NOVEMBRE prochain et invité tous ses bien-aimés sujets par toute la Puissance d'observer le susdit jour comme jour d'Actions de Grâces pour la récolte abondante dont nous avons été gratifiés cette année;

Sachez maintenant que nous demandons par les présentes à toute la population des Territoires du Nord-Ouest, en général, de répondre a l'invitation de Son Excellence et d'observer Jeudi, le 18è jour de Novembre comme jour d'Actions de Grâces.

En foi de quoi nous avons fait apposer aux présentes le Sceau des Territoires du Nord-Ouest Témoin, Son Honneur Edgar Dewdney, Lieutenant-Gouverneur des Territoires du Nord-Ouest, à l'Hôtel du Gouvernement, Régina, ce 2è jour d'octobre dans l'année de Notre-Seigneur mil huit cent quatre vingt six, et dans la cinquantième année du Règne de Sa Majesté.

Par Ordre.

A. E. FORGET,
Greffier du Conseil.

2ins.28.10.86.

GEO. E. FORTIN,
Avocat.
No. 366, RUE PRINCIPALE,
WINNIPEG.

6m 18,6,85

EDWARD KELLY
Appareils de Chauffage à Vapeur et à Eau Chaude.

Ouvrages de Plombier et poseur de tuyaux à gaz.

No. 313, Rue Principale, Winnipeg, Man.,

Plans, Devis et Estimations fournis sur demande.

Tuyaux, Valves, Fournitures, Pompes, etc., toujours en mains.

Une visite est sollicitée.

1an.8.7.87.

N. D. BECK
Successeur de Royal & Prud'homme,
Avocat, Procureur, Solliciteur de la Compagnie de Prêt "Le Crédit Foncier Franco Canadien."

J. P. PRUD'HOMME,
NOTAIRE PUBLIC ET RÉDACTEUR D'INSTRUMENTS.

BUREAU:
No. 344, Rue Principale,
WINNIPEG.

Winnipeg, 9 Nov. 1882. jno.

L'HUILE ST JACOB
MARQUE DU COMMERCE



LE GRAND
REMÈDE ALLEMAND
POUR RHUMATISME,

La Névralgie, Sciatique, Lumbago, le Mal de Reins, Douleurs de l'Estomac, la Goutte, l'Esquinancie, Inflammation du Gosier, Enflures et Foulures, Brûlures, Echaudements, Douleurs générale du Corps, et pour le Mal de Dents, d'Oreilles, pour Pieds et Oreilles Glacés, et pour toutes autres Douleurs et Maux.

Aucune préparation sur la terre est égale à l'Huile St. Jacob comme remède externe sain, certain, simple et bon marché. L'essai coûte peu, seulement la petite somme de 50 cents, et tous ceux souffrants de douleurs peuvent avoir une preuve positif du mérite que cette médecine réclame.

Les directions sont publiées dans onze langues différentes.

Vendue Par Tous Les Droguistes Et Commerçants De Medecines.

A. VOGELER & CIE.
Baltimore, Md., U. S. A.

N'oubliez pas l'Endroit!
CHEZ
MM. F. GENTES & CIE.

Vous pouvez avoir 20 lbs de beau Sucre pour $1.00 en achetant 5 lbs de bon Thé Noir ou vert à 50 cts la livre.

Vous pouvez avoir 10 lbs de Sucre pour 50 cts en achetant 3 lbs de Thé Vert ou noir à 50 cts la livre.

C'est là aussi que vous pouvez avoir 5 barres de Savon Impérial pour 25 cts.

Nulle part ailleurs vous pouvez avoir la

Fleur	*Patent Process*	pour	$2 40
"	*Strong Baker*	"	2.00
"	*XXXX*	"	1.75
"	*Superfine*	"	1.00

F. GENTES & CIE,
Bloc LaRivère,
Avenue Taché,
Saint-Boniface.

3m14,10,86

☞ 5 lbs de Thé du Japon, de qualité supérieure, feuille naturelle, pour $1.00.

☞ 4 lbs de Thé Noir, qualité supérieure, pour $1.00.

20 lbs de Sucre Blanc pour $1.00 à ceux qui achèteront 5 lbs de Thé à 50 cts la livre.

Nous parlons le français.

J. G. MILLS & CIE,
Marchands de Thés,
368 rue Principale,
Winnipeg.

1a 10,6,86

AVIS.

Avis est par le présent donné qu'un règlement pour prélever la somme de trois mille piastres par l'émission de débentures dans le but d'aider à la construction d'un Moulin à Farine et d'une Beurrerie, a été soumis au conseil de la municipalité de DeSalaberry, et que le vote des contribuables ayant le droit de voter sur tel règlement sera pris le troisième jour de novembre prochain, aux lieux indiqués ci-dessous:—

Quartier No. 1—Dans la maison de M. Martin Jérôme;

Quartier No. 2—Dans la salle du conseil municipal, dans la bâtisse de comté;

Quartier No. 3—Dans la maison de M. Joseph Gladu.

Le dit règlement décrète que les dites débentures seront émises pour le terme de cinq ans, à compter de leur émission, et deviendront dues et échues à l'expiration de ce temps, et que les prélèvements suivants seront faits sur tous les biens imposables de la municipalité:

1o. Pour couvrir tel intérêt, la somme de deux cent dix piastres, annuellement;

2o. Pour établir un fonds d'amortissement: pour la première année, deux cents piastres; pour la seconde année, trois cent cinquante piastres; pour la troisième année, six cents piastres; pour la quatrième année, huit cent cinquante piastres; pour la cinquième et dernière année, mille piastres.

L'actif de la municipalité de DeSalaberry est de $6,175.25, et son passif de $2,111.25.

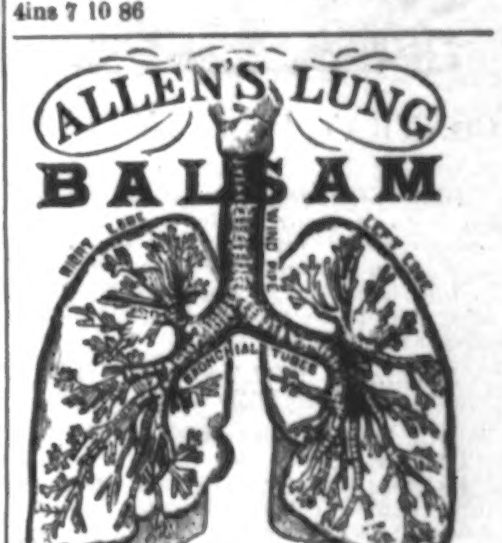
Le montant total de l'évaluation, d'après le dernier rôle révisé, est de $515,375.00.

Le dit règlement est conservé de record et peut être vu dans le bureau du soussigné jusqu'au jour de la votation.

Daté à Saint-Pierre, ce 5 octobre A.D., 1886.

L. M. P. NOEL,
Sec.-Trésorier.

4ins 7 10 86



"This Engraving represents the Lungs in a healthy state.)

BAUME D'ALLEN
REMÈDE CONTRE LA
Consomption, la Toux, le Rhume, l'Asthme, le Croup

Et toutes les affections de la Gorge et des Poumons.

Il guérit la Consomption, quand tous les autres Remèdes ont échoué.

Recommandé par les Médecins, les Garde Malades, par tous ceux en un mot qui en ont fait usage.

Il n'a jamais échoué dans son action.

Il n'a pas d'égal comme expectorant.

Il ne saurait faire de mal même au plus faible enfant.

Il ne contient pas d'Opium.

Chaque Bouteille porte les Directions.

En vente chez tous les Pharmaciens.

6f 83, 1a

TURNER & BLEAU,
IMPORTATEURS de QUINCAILLERIES et FERRONNERIES,
Coin des Avenues Taché et Provencher,
SAINT-BONIFACE.

A cet établissement l'on est assuré de toujours trouver un assortiment des plus complets et à des prix défiant toute concurrence. Entr'autres articles, les cultivateurs sont spécialement invités à venir acheter du FIL DE FER BARELÉ, directement importés de Montréal, et qui sera vendu à des prix très-réduits.

La célèbre PONDEUSE DE SYLVESTRE est aussi en vente chez TURNER & BLEAU. Cette invention est des plus efficace pour empêcher les œufs d'être mangés par les poules, les rats et les chats. Et en outre de avantages susdits, les œufs sont conservés frais et propres par cette pondeuse, et les couvées rapporteront cinquante pour cent de plus.

HUILES ET PEINTURES.

Huiles pour machines, Huiles de Lin, et Térébentine, Huile de Ricin (*Castor Oil*). Vernis pour meubles et Voitures. Huile de Charbon.

PEINTURES! PEINTURES! UNE GRANDE VARIETE!

Le meilleur choix de Faience et Porcelaines. Coutellerie de tous Prix!

Visitez cet établissement.

TURNER & BLEAU,
Coin des Avenues Tache et Provencher, St Boniface, Man.

1an 15 4 86

ALLEZ AU MEILLEUR MARCHE

CHEZ VERGE & D'AUTEUIL,

IMPORTATEURS DE

MARCHANDISES SECHES, HARDES-FAITES,

CHAUSSURES, Etc., Etc.

L'assortiment est maintenant au complet: $35,000 de Nouvelles Marchandises d'Automne et d'Hiver sont ouvertes et seront vendues a des prix defiant toute concurrence.

UNE VISITE EST SOLLICITEE.

N.B.—Le Départcment de Chaussures est à l'Enseigne de la Botte d'Or.

VERGE & D'AUTEUIL,
Avenue Provencher, St. Boniface.

L'AMI DES PAUVRES.

CET AMI EST LE

PAIN KILLER

DE PERRY DAVIS.

PRIS INTERIEUREMENT guerit la Dyssenterie, le Choléra, la Diarrhée, les Crampes et les Douleurs d'Estomac, les maladies du Foie, la Dyspepsie, les Indigestions, les Rhumes Soudains, la Toux, etc.

EMPLOYÉ À L'EXTERIEUR, il guerit le Panaris, les Engelures, les Entorses, les Ulcères, les Brûlures, la Rhumatisme, le Neuralgies, les Douleurs dans les Membres et les Jointures, etc., etc.

En vente chez tous les Pharmaciens, **25c.** et **50c.** la Bouteille.

Prenez Garde aux Imitations.

CONTRAT DE LA MALLE.

DES SOUMISSIONS CACHETÉES adressées au Maître Général des Postes, seront reçues à Ottawa jusqu'à midi, vendredi, le 19 novembre 1886, pour le transport des malles de Sa Majesté, sur contrat offert pour quatre ans, une fois par semaine, aller et retour, entre

WALLACE ET LA STATION DE WHITEWOOD,

à partir du premier janvier prochain.

Distance calculée 100 milles.

Le transport devra se faire dans une voiture double convenable *viâ* Yorkton, Armstrong's Lake, Crescent Lake, Broadview, Kinbrae, Sumner, Esterhaz et Forest Farm.

Les malles devront laisser Wallace tous les lundis à 9.00 heures, a.m., pour arriver à la Station de Whitewood tous les mercredis à 3.00 p.m. Laisseront la Station de Whitewood tous les jeudis à 8.00 heures, a.m., pour arriver à Wallace tous les samedis à 2.00 heures p.m.

Ou s'il convient mieux aux soumissionnaires:

Les malles laisseront la Station de Whitewood tous les lundis à 8.00 heures, a.m., pour arriver à Wallace tous les mercredis à 2.00 heures, p.m. Laisseront Wallace tous les jeudis à 9.00 heures, a.m., et arriveront à la Station de Whitewood tous les samedis à 3.00 heures, p.m.

Des avis imprimés contenant de plus amples informations quant aux conditions des contrats offerts, peuvent être vus, et des formules de soumissions obtenues aux bureaux de poste sus-mentionné et à ce bureau.

W. W. McLEOD,
Inspecteur des B. de Poste.

Bureau de l'Inspecteur des Bureaux de Poste, Winnipeg, 18 septembre 1886.
3ins.23.9.86.

PENSIONNAT

DE

SAINT-BONIFACE,

SOUS LA DIRECTION DES

RR. Sœurs de la Charité

Les religieuses qui dirigent ce pensionnat sous l'illustre patronage de Sa Grandeur Mgr Taché, Archevêque de Saint-Boniface, sont heureuses de profiter de la circonstance pour signaler à l'attention des familles et aux amis de l'éducation en général, les excellentes conditions de bien-être et de confort dans lesquelles elles se trouvent dans leur nouvel établissement.

Cet édifice ne le cède à aucun établissement du même genre en Canada ou ailleurs Salles spacieuses, bien éclairées et ventillées, classes confortables, dortoir magnifique, système de chauffage des plus améliores, parfaite sécurité contre l'incendie, jardins et cours de recréation dans un site des plus salubres et des plus agréables, tels sont quelques-uns des principaux avantages offerts par le nouveau pensionnat.

On connait les cours suivis par les élèves des RR. SS. de la Charité du Couvent de Saint-Boniface, sous la haute direction de Monseigneur l'Archevêque Taché; ce cours comprend l'étude de la religion, les sciences usuelles et les arts d'agrément, et a reçu l'approbation des autorités les plus compétentes.

Admission des élèves sans aucun égard à leurs croyances religieuses; cependant, toutes sont tenues de se conformer extérieurement à la règle.

Le pensionnat de Saint-Boniface compte 37 années d'existence.

Bulletins de conduite et d'application envoyés aux parents.

L'année scolaire est de dix mois; deux mois sont payables d'avance.

Pension et enseignement des langues

française et anglaise	$10.00
Musique et usage des pianos	3.00
Dessin	1.00
Blanchissage	2.50
Lit complet	1.00
Droit d'entrée, (payable une seule fois)	5.00

Les élèves doivent être munies d'objets de toilette, d'un couteau, d'une fourchette, de cuillères et d'un gobelet, de serviettes de table, de linge de dessous en quantité suffisante surtout pour celles dont le blanchissage se fait dans l'institution.

Le costume strictement obligatoire, consiste en une robe de mérino noir, une collerette du même étoffe pour les sorties.

Avant de préparer ce costume les parents voudront bien prendre des renseignements au pensionnat.

Chaque élève doit être munie de deux voiles de net uni, un noir et un blanc.

L'étoffe pour le costume ainsi que les effets de toilette, de dessin et d'ouvrage de goût peuvent être fournis par le pensionnat, paiement exigé d'avance.

Les livres et les lettres sont soumis à l'inspection de la directrice.

Excepté dans les cas de maladie grave ou pour des raisons incontrôlables, il n'est fait aucune déduction pour l'absence ou la sortie d'une élève avant la fin d'un terme.

Les élèves peuvent recevoir des visites le dimanche entre les offices religieux jusqu'à 5 heures et le jeudi de 1 heure à 5½ heures.

Il n'y a d'admis que les proches parents, les tuteurs ou autres personnes dûment autorisées.

LOTERIE NATIONALE

— DE —

M. le CURE A. LABELLE

VALEUR DES LOTS

Première Série - $50,000.00
GROS LOT, $10,000
Deuxième Série - $10,000 00
GROS LOT, $2,500

GRAND TIRAGE FINAL

— DES —

LOTS

DE CETTE LOTERIE

Le 10 Novembre Prochain

Les Gros Lots seront tirés.

HATEZ-VOUS D'ACHETER VOS BILLETS !

COUT DU BILLET:
Premiere Serie..............$1.00
Deuxieme Serie..............25 cts

Pour obtenir des billets, s'adresser soit en personne, soit par lettre enregistrées, à LANGEVIN & GAREAU, Saint-Boniface. Envoyez 5 cts pour port et enrégistrement de l'envoi des billets. (Etats-Unis, 8 cts).
jno 16.3,86

PERSONNES ATTEINTES

DE DEBILITE NERVEUSE.

On accorde un essai loyal de trente jours de l'usage de la célèbre ceinture voltaïque du Dr. Dye avec l'application du suspensoire électrique, pour le soulagement rapide et la guérison permanente de la *débilité nerveuse*, perte de vitalité de force et de toutes sortes de douleurs. Aussi pour plusieurs autres maladies. On garantit un recouvrement complet de santé, de vigueur et de force. On ne court aucun risque. On recevra franc de port une brochure illustrée sous enveloppe cachetée, en s'adressant à VOLTAIC BELT CO., MARSHALL, MICH. 6m. 141 86.

BATES & PARE,

(Membres de la Société des Ingénieurs de l'Ouest.)

SOLLICITEURS DE

BREVETS D'INVENTION,

Caveats, Marques de Commerce, etc.

204, Dearborn St. — Office 71 "Honoré Building," Chicago, Illinois.

Les seuls Français solliciteurs de brevets d'invention aux Etats-Unis.

Informations gratis,—
Correspondance sollicitée.

Branches d'affaires à Washington, D.C., (622 F St., N. W., P.O. Boîte 568.)—Montréal, Canada, 58 rue St. Jacques;—San Francisco, Cal., 51 Beale St.
3m. 5. 8. 86.

ECURIE DE LOUAGE.

RUE DUMOULIN.

En face de l'Hôtel Beauregard, Saint-Boniface.

M. Joseph Pélissier, propriétaire d'écurie de louage, de pension et de vente, donnera une attention spéciale aux chevaux et autres animaux malades qui lui seront confiés.

Saint-Boniface, 2 avril, 1884. 1an 2 3 84

APPEL

DES

RR. SS. DE LA CHARITE

DE

SAINT-BONIFACE

POUR LA

CONSTRUCTION

D'UN

Nouvel Hopital.

Tout le monde sait que l'hôpital actuel est bien insuffisant. Presque tous les jours les Sœurs directrices de l'établissement, ont à refuser des malades qui sollicitent leur admission. Si les Sœurs avaient le moyen de construire l'édifice projeté, elles s'estimeraient très-heureuses d'en faire les frais seules et de ne rien dire, mais ne pouvant pas subvenir à cette dépense, elles osent se flatter qu'elles ne paraitront pas indiscrètes en sollicitant l'aide de leurs amis.

Non-seulement l'édifice projeté est destiné au soin des malades, mais le besoin en est si urgent que de pressantes sollicitations ont pu seules déterminer les Sœurs à songer à cette construction.

Monseigneur l'Archevêque en ayant donné l'autorisation, un bazar pourrait être preparé, ou des listes de souscriptions ouvertes, pour aider à bâtir.

Saint-Boniface, 19 Avril 1886.

Soumission pour Limites de Bois dans les Territoires du Nord-Ouest.

DES SOUMISSIONS CACHETÉES adressées au soussigné et marquées "Soumissions pour permis de couper du bois," seront reçues a ce bureau jusqu'à midi, LUNDI, le 1er novembre prochain, pour permis de couper du bois à partir de cette date jusqu'au 1er octobre 1887, sur des Limites situées sur la ligne du Chemin de fer du Pacifique, à l'est du rang huit, est du méridien principal, dans la province de Manitoba.

Des plans montrant la position approximative de ces limites, en même temps que les conditions auxquelles elles seront licenciées peuvent être obtenues au Bureau des Terres de la Couronne à Winnipeg.

A. M. BURGESS,
Député Ministre de l'Intérieur.

Département de l'Intérieur,
Ottawa, 21 Septembre 1886.
3ins.30 9.86.

SANTÉ POUR TOUS!!

PILULES ET ONGUENT HOLLOWAY.

LES PILULES

Purifient le Sang, corrigent tous les Derangements du FOIE de l'ESTOMAC et des INTESTINS

Elles fortifient et restituent la Santé à des Constitutions délabrées, elles sont aussi inestimables dans toutes les maladies particulières au Sexe Féminin de tout âge. Pour les enfants ainsi que pour les personnes âgées sont invaluables.

L'ONGUENT

Est un remède infaillible pour les Maux des Jambes, ceux des Seins, Blessures Anciennes, Plaies et Ulcères. Il est fameux pour la Goutte et Rhumatisme, Et pour tous les Dérangements de la Poitrine il est de même sans égal.

POUR LES MAUX DE GORGE, LA BRONCHITE, LES RHUMES, LA TOUX,

Gonflements Glanduleux, et toutes les Maladies de la Peau, il est sans rival; et pour les membres contractés et jointures raides il agit comme un charme.

Ces Médecines sont préparées seulement à l'Etablissement du Professeur Holloway,

78, NEW OXFORD STREET, auparavant 533, Oxford Street,

Et se vendent à 1s. 1½d., 2s. 9d., 4s. 6d., 11s., 22s, et 33s le Pot ou la Boite, et on peut les obtenir dans toutes les Pharmacies de l'Univers.

Les acheteurs sont priés de regarder l'étiquette qui se trouve sur chaque Pot et Boite, s'il n'y a pas l'adresse 533 Oxford Street, London, c'est de la falsification.

AVIS.

N. D. McDONALD & Cie.,

(Ci-devant de la Compagnie *American Plumbing Co.*)

viennent d'ouvrir une place d'affaire, au

No. 225 Rue Principale

VIS-A-VIS LA RUE SAINTE-MARIE, WINNIPEG,

où ils s'occuperont de tout ouvrage en

PLOMB ET D'APPAREIL DE CHAUFFAGE A LA VAPEUR

Ils sont prêts à recevoir et exécuter tous contrats et commandes qu'on voudra leur confier, tel que posage d'appareil de chauffage à eau chaude et à vapeur, tuyaux à gaz, ouvrage de plombier, etc.

Ouvriers de première classe pour tous les ouvrages.

Un assortiment considérable de

Tuyaux, Objets en Cuivre, etc.,

toujours en main.

M. McDONALD a posé des appareils de chauffage dans plusieurs des bâtisses les plus considérables de la Province et ils fonctionnent tous parfaitement.

Toujours à vendre aussi, et ceci s'adresser plus particulièrement aux cultivateurs,

POMPES A BRAS ET POMPES A DOUBLE ACTION.

Une visite est sollicitée.
1m. 10. 6. 86.

La Consomption

POSITIVEMENT GUÉRIE.

Toutes personnes atteintes de cette maladie désirant et être guéries devraient essayer LES CELEBRES POUDRES DU DR KISSNER CONTRE LA CONSOMPTION. Ces poudres sont la seule preparation counue qui guérisse la Consomption et toutes les maladies de la GORGE et des POUMONS; à la vérité, par la confiance que nous avons en elles, et aussi pour vous convaincre qu'il n'y a pas de blague, nous enverrons à tout patient, par la malle, franc de port, une boîte gratis.

Nous n'exigeons pas votre argent que vous ne soyez pleinement satisfaits de leurs pouvoirs curatifs. Si vous tenez à la vie ne différez pas d'essayer ces POUDRES, vu qu'elles vous guériront infailliblement.

Prix, pour une grande boîte $3, ou 4 boîtes pour $10, expédiées par tous les Etats-Unis ou le Canada, par la malle, sur reception de l'argent, adressez,

ASH & ROBBINS,
360 Fulton St., Brooklyn, N. Y

28 Décembre, 1882. 1a

Crédit Foncier Franco-Canadien.

Prêt sur Hypothèque pour cinq ou dix ans, sans fonds d'amortissement, et pour dix à vingt ans avec fonds d'amortissement. Taux de l'intérêt: pas plus que 8 par cent.

Le Fonds d'Amortissement s'applique au paiement de la dette et porte intérêt composé au taux payé par l'emprunteur.

Ce mode offre autant d'avantages aux municipalités et aux arrondissements d'ecole, qu'il en offre aux particuliers.

L'emprunteur peut payer sa dette quand bon lui semble pourvu qu'il paie à la Compagnie une indemnité de trois mois d'intérêt.

La Compagnie n'a pas de sous-agents.

En s'adressant au soussigné, l'on peut se procurer des circulaires en Français ou en Anglais, qui donnent toutes les informations requises.

J. ROYAL, AGENT,
Bureaux—Royal & Prud'homme,
Rue Principale, Winnipeg.

no 23 10 84.

Manufacture de Laine

DE MANITOBA,

A Saint-Boniface, Manitoba.

LES SOUSSIGNÉS ont l'honneur d'informer le public qu'ils sont et seront toujours prêts à remplir toute commande pour LAINE, ETOFFES, FLANELLES, TRICOTAGES, CARDAGE en rouleaux et en pièce, 10 cents la livre.

Les ouvrages seront faits sous le plus court délai, et aux prix les plus réduits.

Les plus hauts prix du marché seront payés pour la laine.

L'on s'occupera aussi à casser le grain, et ce, à meilleur marché qu'ailleurs.

W. L. Tait & Cie.

1an 10 12 85.

AGENCE D'IMMEUBLES

CANADIENNE-FRANÇAISE DE MANITOBA.

Le soussigné informe le public qu'il a plusieurs milliers d'acres de terre à vendre dans les florissantes Paroisses de Saint-Boniface, Saint-Vital, Saint-Norbert, Sainte-Agathe, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Pie, Saint-Joseph, Saint-Pierre, Saint-Malo, Sainte-Anne, Lorette, Saint-Charles, etc., etc., à des conditions très-faciles et à des prix très-modérés, et de plus, qu'il se charge de vendre à commission les terres que l'on voudra lui confier.

AUSSI PLUSIEURS TERRES A LOUER.

LOTS DE VILLE A VENDRE.

Correspondance sollicitée.

J. LECOMTE,
Saint-Boniface, Man.

Boîte No. 161, Saint-Boniface.
jno 12 3 85.

EN ROUTE

— POUR —

ONTARIO

— ET —

Tout L'EST

Achetez vos BILLETS viâ la CÉLÈBRE VOIE FERRÉE

ALBERT LEA ROUTE

Qui est devenue sans contredit, le CHEMIN LE PLUS POPULAIRE entre

St. Paul, Minneapolis et Chicago!

Les CHARS DE JOUR sont tres-confortables.

Des Chars Palais Dortoirs et Refectoires attaches a chaque convoi.

PAR CETTE ROUTE LES VOYAGEURS DE WINNIPEG ARRIVERONT A CHICAGO PLUS A BONNE HEURE QUE PAR AUCUNE AUTRE.

La voie traverse la région de l'Ouest qui produit le Blé et le Maïs par excellence; le paysage est incomparable. Raccordement avec les Gares de l'Union. Cent cinquante livres de baggage transportées gratis pour chaque billet. Taux des plus réduits.

Achetez des billets, des cartes, des indicateurs des Agents des billets des lignes qui se raccordent avec L'ALBERT LEA dans le Nord-Ouest, ou écrivez à

JOE. A. McCONNELL,
Agent des Passagers,
Minneapolis, Minn.

Ou à
S. F. BOYD,
Agent Général des Billets et des Passagers,
Minneapolis, Minn.

jno 4,2,86

Poudre a Pate Victoria,

Vendue par

MM. F. LÉTOURNEAU et N. GERMAIN
Epiciers, de Saint-Boniface.

La plus Forte, la plus Pure, la plus Economique et la Meilleure sur le Marché. Boites de 8 et 16 onces; 20c. et 35c.; Plein poids. DEMANDEZ-LA A VOTRE EPICIER.

C. H. GIRDLESTONE,
Propriétaire de Moulin pour Moudre les Epices et Manufacturier de Vinaigsre.

1a 18,3, 86

GUILBAULT et LANTHIER

BLOC ROYAL,

Avenue Provencher,

SAINT-BONIFACE.

MM. GUILBAUT & LANTHIER ont l'honneur d'informer leurs amis et le public en général qu'ils ont ouvert un établissement de FERBLANTIER à l'ancienne place de M. G. Longpré, et toutes commandes qu'on voudra leur confier seront exécutées à des prix très-modérés et sous le plus court délai.

Couvertures en Fer Blanc,
Tôle Galvanisée,
Tôle Noire;

REPARATION DE TOUTE ESPECE, Etc.

M. Lanthier s'occupera aussi de poser les appareils de chauffage et exécutera tout ouvrage en plomb.

Une visite est sollicitée.

N'oubliez pas l'endroit:

Guilbault et Lanthier,

"BLOC ROYAL"

Avenue Provencher,

SAINT-BONIFACE.

2m 16. 9. 86.

JAMES PERRAULT,

TAILLEUR DE PIERRE, ENTREPRENEUR DE MONUMENTS FUNÈBRES, MAÇONNERIE, ETC.

M. Perrault exécutera sous les plus courts délais tout ouvrage en pierre qu'on voudra bien lui confier.

Adresse:—Avenue Taché, près de la résidence de M. W. L. Tait.

Bureau de Poste, Boîte 152,
1an 17 12 85 Saint-Boniface, Man

Chemin de fer Canadien du Pacifique

DIVISION OUEST

SERVICE DES CONVOIS.

CHANGEMENT D'HEURES.

A partir du 3 Janvier 1886, et jusqu'à nouvel ordre, le service des convois se fera comme suit:

Lisez en descendant. | Lisez en montant.

Allant vers l'Est		Allant vers l'Ouest.
Départ.	Stations.	Arrivée.
† 6 15 p m	5 Winnipeg	† 8 10 a m
11 55 p m	Portage-du-Rat	2 18 a m
6 10 a m	Ignace	† 7 40 p m
† 9 15 a m	Savanne	4 23 p m
Arrivée		Départ
1 00 p m	2 Port-Arthur 3	†12 30 p m

Allant à l'Ouest.		Allant à l'Est
Départ	Stations.	Arrivée
†8 40 a m	2 Winnipeg 2	† 5 15 p m
11 10 a m	Portage-la-Prairie	2 35 p m
† 1 30 p m	Carberry	†11 45 a m
3 15 p m	Brandon	† 9 15 a m
4 45 p m	Virden	† 6 35 p m
5 33 p m	Elkhorn	5 44 a m
† 6 40 p m	Moosomin	† 4 35 a m
† 9 10 p m	Broadview	2 10 a m
1 30 a m	Qu'Appelle	11 10 p m
3 40 a m	Régina	9 30 p m
†6 25 a m a 15	Moose Jaw	5 l †7 30 p m
†6 55 a m l 14		14 a †7 00 p m
† 1 25 p m	Swift Current	†11 45 a m
6 55 p m	Maple Creek	5 40 a m
10 55 p m a 14	Medecine	16 l 12 40 a m
11 35 p m l 11	Hat	13 a †1 30 p m
† 7 05 a m	Gleichen	†4 10 p m
†10 35 a m a 8	Calgary	19 l 12 30 p m
12 01 p m l 10		12 a 11 30 a m
† 4 25 p m a 10	Canmore 12 l	7 00 a m

Allant vers le Sud		Allant vers le Nord
Départ	Stations.	Arrivée
† 9 45 p m	1 Winnipeg	† 5 25 p m
12 15 p m	Dominion City	2 52 p m
Arrivée		Départ
†12 40 p m	Emerson 1	† 2 25 p m
Départ		Arrivée
8 15 a m	2 Winnipeg 2	†6 20 p m
11 00 a m	Morris	3 30 p m
†11 45 a m	Rosenfelt	†2 45 p m
Arrivée		Départ
12 45 p m	2 Gretna 2	1 45 p m
Départ		Arrivée
12 15 p m	2 Rosenfelt 2	†11 45 a m
2 10 p m	Morden	9 25 a m
Arrivée		Départ
4 30 p m	2 Manitou 2	7 45 a m

Allant Nord.		Allant Sud.
Départ	Stations.	Arrivée
4 00 p m	6 Winnipeg	† 9 30 a m
Arrivée		Départ
6 00 p m	Selkirk-Ouest 7	7 30 a m

Allant à l'Ouest.		Allant à l'Est.
Départ	Stations.	Arrivée
† 9 30 a m	6 Winnipeg	† 3 00 p m
10 30 a m	Stony Mountain	2 00 p m
Arrivée		Départ
10 55 a m	Stonewall 6	1 30 p m

Allant Sud-Ouest.		Allant Nord-Est
Départ		Arrivée
†10 30 a m	9 Winnipeg	† 7 10 p m
11 40 a m	Headingly	6 15 p m
Arrivée		Départ
† 2 15 p m	Bout du chemin M'n S. W B 10	† 3 45 p m

† Stations où l'on peut manger.

1. Chaque jour. 2. Tous les jours excepté le dimanche. 3. Tous les jours excepté le mardi. 4. Tous les jours excepté le mercredi. 5. Tous les jours excepté le samedi. 6. Mardi, jeudi et samedi. 7. Lundi, mercredi et vendredi. 8. Dimanche et mercredi. 9. Lundi et mercredi. 10. Dimanche. 11. Mardi et samedi. 12. Lundi. 13. Mardi et jeudi. 14. Mardi, Vendredi et samedi. 15. Tous les jours excepté le lundi. 16. Dimanche, mardi et jeudi.

CHARS-DORTOIRS MAGNIFIQUES ATTACHÉS A TOUS LES TRAINS EN DESTINATION DIRECTE.

Les trains à l'Est de Brandon marcheront d'après le temps moyen du centre.

Entre Brandon et Canmore d'après le temps moyen des Montagnes. A l'Ouest de Canmore d'après le temps moyen du Pacifique.

JOHN M. EGAN, Surint. Général.
W. C. VANHORNE, Gérant Général.
ROBERT KERR, Agent Général des Passagers.

jno.18.12.84.

$500 de Récompense!

Nous paierons la somme ci dessus pour tous les cas de maladie du foie, dyspepsie maux de tête, indigestions et constipation que nous ne pourrons pas guérir avec les Pilules Végétales de West pour le Foie, lorsque les directions auront été suivies à la lettre. Elles sont purement végétales et ne manquent jamais de donner satisfaction. Elles portent une enveloppe de sucre. Grandes boites contenant 30 pilules, 25 cents. En vente chez tous les pharmaciens. Défiez-vous des imitations et contrefaçons. Les pilules authentiques ne sont fabriquées que par John C. West et Cie. "Les Fabricants de Pilules." 81 et 83 King St. East, Toronto, Ontario. Petits paquets d'essai expédiés gratuitement par la malle sur réception d'un timbre de 3 cents.

En ventes chez W. J. MITCHELL & CIE, Droguistes, Winnipeg, Manitoba.

28 Décembre, 1882. 1a.

Santé est Richesse.

Traitement des Nerfs et du Cerveau, du Dr E. C. West, spécifique garanti pour l'hystérie, le vertige, les convulsions, les transports, la névralgie, le mal de tête, la prostration nerveuse causée par l'usage des spiritueux ou du tabac, l'insomnie, la dépression mentale, le ramollissement du cerveau conduisant à la folie et par suite à la débilité et à la mort, la vieillesse prématurée. Chaque boîte contient le traitement d'un mois. Une piastre par boîte, ou six boîtes pour cinq piastres; expédition par la malle sur réception du prix. Nous garantissons que six boîtes guériront n'importe quel cas. Toute commande accompagnée de la somme de cinq piastres pour six boîtes sera remplie et nous y joindrons notre garantie écrite de remettre l'argent à l'acheteur si le remède ne le guérit pas.—John C. West et Cie., seuls propriétaires, Toronto, Ontario. En vente à Winnipeg, chez Rolls et Neelands, près du Bureau de Poste.

28 Decembre, 1882. 1a

STATISTIQUES VITALES

ENREGISTREMENT

De Naissances, Mariages et Sépultures.

LE Département de l'Agriculture et des Statistiques de Manitoba ayant décidé de faire strictement observer les dispositions de l'acte concernant l'enregistrement des naissances, mariages et sépultures, le Sous-Ministre, M. Acton Burrows, a émané des circulaires pour les Régistrateurs de division le clergé et les médecins, pratiquant par toute la province, attirant leur attention sur ces dispositions.

Comme la mise en force de l'acte exigera de la part des propriétaires, qu'action soit prise, le SOMMAIRE suivant DES PRINCIPALES FORMULES a été préparé:

Le Ministre de l'Agriculture et des Statistiques, comme Régistrateur Général, a le pouvoir de mettre l'acte en force.

REGISTRATEUR DE DIVISION

Chaque Municipalité, Cité et Ville incorporée est une division d'enregistrement, les Greffiers d'icelles étant des régistrateurs de division.

Des livres et des formes leur seront fournis par le Régistrateur Général—Ils devront être gardes en un lieu sûr pour faire les entrées tels que spécifié par l'acte, et le ou avant le quinze de Janvier et Juillet de chaque année, les Régistrateurs de Division enverront au Régistrateur Général les Régistres duement certifiés des naissances, mariages et sépultures des six derniers mois.

Ils auront droit de recevoir de leur municipalité un honoraire de six centins par chaque naissance, mariage et sépulture qu'ils enregistreront.

Ils seront passible d'une amende de $50 pour refus ou négligence à remplir leurs devoirs.

NAISSANCES.

Le père d'un enfant né dans cette Province, ou dans le cas de mort ou d'absence, la mère, ou dans le cas de la mort ou d'incapacité des deux parents, toute personne demeurant dans le même endroit que les parents, ou s'il n'y en a pas, alors l'occupant de la maison dans laquelle, à sa connaissance, tel enfant sera né, ou la sage-femme présente à la naissance, devra dans l'intervalle de trente jours de la date de telle naissance, donner avis au Régistrateur de division de la division, dans laquelle tel enfant sera né, donnant autant que possible les détails requis par le Régistrateur Général de temps en temps. Lesquels détails devront être entrés par le Régistrateur de Division dans son livre de régistres.

DEVOIRS DU CLERGÉ

Tout membre du clergé ou tout autre personne autorisée à marier, ou à faire des sépultures dans Manitoba, devra garder un régistre montrant le nom des personnes qu'il aura mariées ou qui seront mortes dans la division dont il aura charge et appartenant à sa congrégation.

Tout membre du clergé ou toute autre personne autorisée à célébrer des mariages, sera requis de faire rapport de chaque mariage qu'il aura célébré, au Régistrateur de la division dans laquelle le mariage aura été célébré, dans l'intervalle de quatre-vingt-dix jours, donnant tous les détails requis par la Cédule 'A' annexée à l'acte, et afin de l'aider à faire tel rapport, le Régistrateur de division de la division dans laquelle il demeure, lui remettra des formes en blanc contenant tous les détails requis.

Tout ministre ou toute autre personne faisant l'enterrement d'un corps sans avoir reçu un certificat signé du Régistrateur de la division dans laquelle la mortalité a eu lieu, que les détails de la mort ont été dûment enregistrés, devra faire un retour de telle mortalité en conformité de la Cédule "C" de l'acte, au Régistrateur de la division dans laquelle la mortalits a eu lieu, dans l'intervalle d'un mois après l'enterrement.

AVIS DE MORTALITÉ

L'occupant de la maison dans laquelle la mortalité a lieu, ou si l'occupant est la personne décédée, alors quelques-unes des personnes demeurant dans la maison dans laquelle la mortalité a eu lieu, ou si telle mortalité a eu lieu en dehors de la maison, alors une des personnes présentes à la mort ou ayant eu connaissance des circonstances qui ont pu l'amener, ou le Coroner qui aura fait l'enquête sur telle personne, devra, avant l'enterrement du corps, informer le Régistrateur de division de la division dans laquelle la mortalité a eu lieu, de telle mort, et lui donner au meilleur de sa connaissance les détails requis concernant telle mortalité, pour être enregistrés suivant la forme que fournit l'acte.

DEVOIRS DES MÉDECINS.

Tout médecin pratiquant, dûment qualifié, ayant assisté à la dernière maladie d'une personne devra, dans l'intervalle d'un mois après avoir eu connaissance de la mort de telle personne, transmettre au Régistrateur de division de la division dans laquelle la mortalité aura eu lieu, un certificat sous sa signature, expliquant la cause de la mort en conformité de la formule de la cédule E annexée à l'acte. Il sera du devoir de tout médecin pratiquant de faire demande de formules ou blanc au Régistrateur de division, à la réception du certificat que lui aura envoyé le médecin pratiquant il devra enregistrer la cause de la mort conformément aux faits etablis par le certificat.

AMENDES.

Toute personne faisant un faux état sera passible d'une amende de $100, et des mesures sont aussi prises pour qu'une amende soit imposée aux personnes qui négligeront de se soumettre aux différentes dispositions de l'acte.

Winnipeg, 3 sept, 1885. Jno.

IMPRIMERIE

— DU —

JOURNAL "LE MANITOBA"

— :o: —

Nous executons sous le plus court delai

Toutes Commandes pour Impressions

DANS LES DEUX LANGUES

— TELLES QUE: —

CARTES D'AFFAIRES,
CARTES DE VISITES,
CARTES DE SOIRÉES,
PAN-CARTES,
CATALOGUES,
BROCHURES,
CIRCULAIRES,
ENTETES DE COMPTES,
MEMORANDUMS,
LETTRES FUNÉRAIRES,
ENVELOPPES,
PROGRAMMES,
PLACARDS, ETC., ETC.

— AUSSI —

—(o **TOUTES ESPECES DE** o)—

BLANCS et FORMULES

— A L'USAGE DES —

Corporations Municipales.

— :o: —

Toutes commandes envoyées par la malle recevra une attention immédiate en s'adressant à

La Cie Canadienne de Publicatton

SAINT-BONIFACE,

MANITOBA